

■ **Edouard Borloz et Dominique Bordier**, à Satigny, création et exploitation d'un bureau d'ingénieurs, etc. (FOSC du 22.02.2002, p. 5). La société est dissoute. Sa liquidation étant terminée, la société est radiée.

Journal no 3128 du 14.03.2003
(00912144 / CH-660.0.221.964-8)